

## Logements locatifs sociaux

### Offre nouvelle - État d'avancement au 15 octobre

#### Objectifs et enveloppes 2024

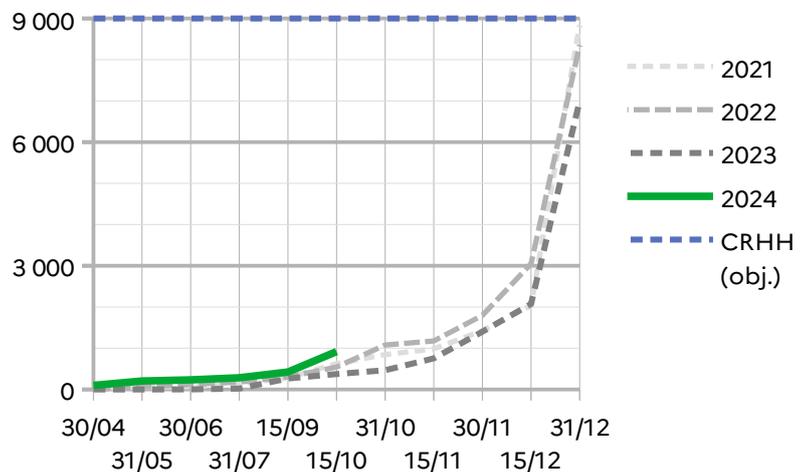
Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a validé, le 12 mars 2024, la territorialisation de l'objectif de **9 000** logements dont **358 PLAI adaptés**. Cet objectif est composé de **2 790** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **4 440** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **1 770** prêts locatifs sociaux (PLS), et de plusieurs sous-objectifs (Pensions de famille/résidences sociales, étudiants, recyclage foncier/immobilier). L'enveloppe budgétaire pour atteindre cet objectif s'élève à 39,4 M€, à laquelle s'ajoute une enveloppe de 5,4 M€ pour les PLAI adaptés.

En dehors de l'offre nouvelle, une enveloppe était disponible pour la rénovation énergétique du parc social. Cette enveloppe est actuellement indisponible.

#### État de l'avancement des agréments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

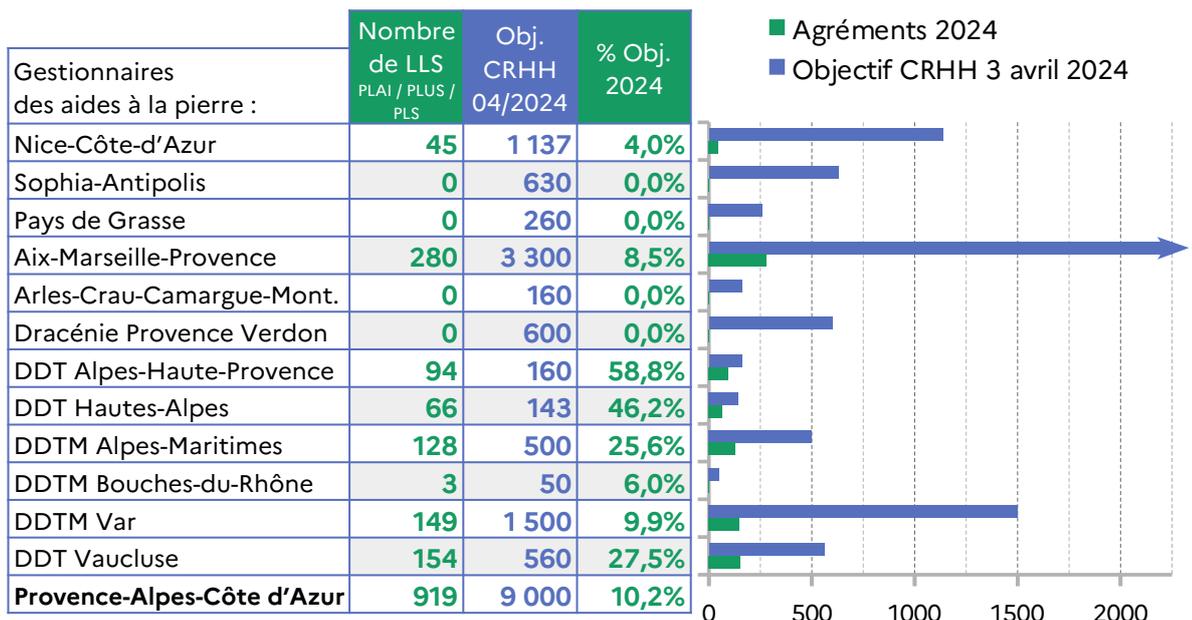
Au 15 octobre, **59** dossiers sont agréés pour **919** logements locatifs sociaux, soit **10,2 %** de l'objectif (4,5 % en 2022 et 3,4 % en 2023).



#### État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 octobre, les services d'État ont atteint **20 %** de leurs objectifs.



Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 octobre 2024

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

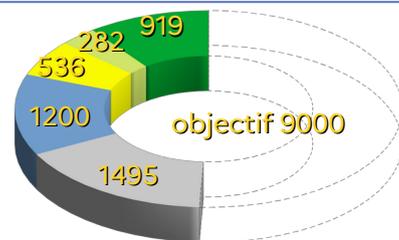
Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 31 mai - 31 juillet - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre – janvier (bilan)

## Programmation 2024

Au 15 octobre, **59** dossiers sont agréés pour **919** logements locatifs sociaux, 11 dossiers sont dans le circuit de signature pour **282** logements, 16 dossiers sont en instruction pour **536** logements, 70 dossiers sont en cours de complétude pour **1200** logements.

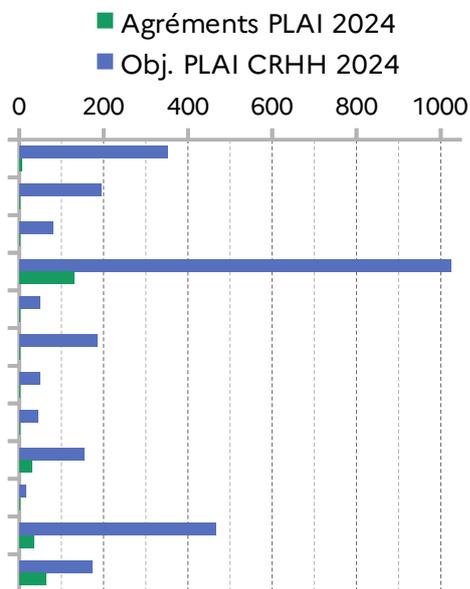
Par ailleurs 66 dossiers pour 1495 logements sont proposés à la programmation (intentions).



## Les objectifs 2024 par catégorie de financement

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Gestionnaires des aides à la pierre :	PLAI			PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2024	(dont PLAI adapté)	PLUS agréés	Objectif 2024	PLS agréés	Objectif 2024
MET NCA	5	1%	0	37	7%	3	1%
CA SA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA PG	0	0%	0	0	0%	0	0%
MET AMP	131	13%	0	34	2%	115	17%
CA ACCM	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA DPVa	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDT 04	0	0%	0	2	3%	92	297%
DDT 05	0	0%	0	66	94%	0	0%
DDTM 06	30	19%	0	65	27%	33	33%
DDTM 13	1	7%	0	1	4%	1	11%
DDTM 83	35	8%	2	37	5%	77	26%
DDT 84	64	37%	4	77	25%	13	15%
<b>PACA</b>	<b>266</b>	<b>10%</b>	<b>6</b>	<b>319</b>	<b>7%</b>	<b>334</b>	<b>19%</b>



Au 15 octobre, 266 PLAI sont agréés, soit 10 % de l'objectif.

## Les enveloppes pour les subventions État

En 2024, le montant moyen de subvention pour un PLAI est maintenu à **10 000 €/lgt**. Ce montant peut être porté à 11500 €/lgt dans les 3 métropoles (NCA, AMP, TPM), hors résidence sociale et pension de famille.

Le montant de subvention supplémentaire maximale pour les **PLAI adaptés** est de 15 000 €/lgt (pour les logements ordinaires ou en structure).

Des primes peuvent être accordées pour accompagner certaines thématiques : prime **résidence sociale (RS) ou pension de famille (PF)** (3 500 €/lgt PLAI), prime **recyclage foncier ou immobilier**, prime régionale issue de l'AAP "**confort d'été**". Ces primes, applicables au PLAI et PLUS, sont détaillées dans la publication "programmation".

Consommation des enveloppes pour les subventions État	FNAP 479	FNAP 480
	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	57 500 €	0 €
Sophia-Antipolis	0 €	0 €
Pays de Grasse	0 €	0 €
Aix-Marseille-Provence	2 263 000 €	0 €
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	0 €	0 €
Dracénie Provence Verdon agglom.	0 €	0 €
DDT Alpes-Haute-Provence	21 000 €	0 €
DDT Hautes-Alpes	0 €	0 €
DDTM Alpes-Maritimes	300 000 €	0 €
DDTM Bouches-du-Rhône	10 000 €	0 €
DDTM Var	518 000 €	30 000 €
DDT Vaucluse	641 000 €	60 000 €
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>3 810 500 €</b>	<b>90 000 €</b>

## Activité ANRU

Le nombre de logements des dossiers de reconstitution de l'offre ANRU engagés s'élève à **235**, pour un objectif 2024 de 2 291. Ces dossiers sont souvent engagés en fin d'année, comme pour l'offre nouvelle.

## Activité rénovations énergétiques 2024

Au 15 octobre, 2 dossiers ont été engagés en rénovation énergétique ou changement de vecteur, avec un DPE initial égal à E, F ou G.

À ce jour, un gel budgétaire ne permet plus d'engager ce type de dossiers.